

## Âge limite d'adhésion : 50 ans

Produit géré dans le cadre d'un partenariat avec le groupe « Harmonie mutualité ».  
La copie de ce contrat est envoyée gratuitement sur demande.

### TARIFS 2012

#### COTISATION CAPITAL

COTISATIONS ANNUELLES ADHÉRENT			
Groupe A	20,04 €	1 313,43 €	Pas de questionnaire médical
Groupe AB	45,00 €	6 170,95 €	Soumis à un questionnaire médical
Groupe AC	68,40 €	11 904,17 €	
Groupe AD	107,76 €	20 676,88 €	
Groupe AE	168,36 €	31 393,43 €	

COTISATIONS ANNUELLES CONJOINT			
GROUPE B	24,96 €	4 857,52 €	Soumis à un questionnaire médical
GROUPE C	48,36 €	10 590,74 €	
GROUPE D	87,72 €	19 440,90 €	
GROUPE E	148,32 €	30 080,00 €	

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Âge de l'inscription : 50 ans maximum.

Droit d'inscription (une fois lors de l'inscription) : 4,08 €.

Cotisation de membre (une fois par an et par adhérent sauf Allocataires) : 4,08 €.

Questionnaire médical à fournir pour les garanties B, C, D, E.

#### CHANGEMENT DE GARANTIES

Tout changement de groupe est soumis à un questionnaire médical (ex : passage de B à C, D, E ou passage de C à D, E...).

Âge limite : 50 ans.

#### CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU CAPITAL

En cas d'invalidité totale et permanente du titulaire de l'Assurance.

- Bénéficiaire : l'adhérent lui-même.

En cas de décès du titulaire de l'Assurance.

- Bénéficiaire : la ou les personne(s) ayant fait l'objet d'une désignation du titulaire.

**Dans les deux cas le capital est doublé en cas d'accident (de travail, de la route...).**

